



Stratégie écotouristique

LANCEMENT - 20 MARS 2024



Province
de Liège

#TOURISME^{pro}

Programme de la journée

9h30-12h : Présentation de la stratégie :

- Contexte de mise en œuvre
- Objectifs de la stratégie
- Les étapes de la construction
- La stratégie en détails
- Les prochains événements

12h - 13h : Présentation des bonnes pratiques du théâtre

13h - 14h30 : Lunch

14h30 - 15h15 : Visite du théâtre

15h15 - 16h : Pause gourmande et échanges

Contexte

LE TOURISME DURABLE AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Constat

De plus en plus de voyageurs

Une biodiversité en péril

Une volonté de se tourner vers l'authenticité

Le tourisme durable

Un tourisme qui s'appuie sur les **principes du développement durable** et ses trois piliers : **environnemental, économique et social.**



Notre équipe



Lison
Guilbaud

Spécialiste en
tourisme durable

Audits, formations, consulting...

- Certifiée "Relais Clef Verte"
- Auditrice
- marque *Esprit parc national*
- Qualité Tourisme
- Formatrice en développement durable



Manon
Lasson

Spécialiste en
communication

Stratégie de communication,
campagne de sensibilisation...

- Développement de plans de communication
- Création d'outils concrets
- Animation de plans d'actions
- Évènements et ateliers



Olivier
Courbon

Expert en
concertation

Ateliers de concertation stratégies
territoriales

Consultant en

- stratégies touristiques
- outils de médiations des patrimoines
- positionnement de marques de territoire



Fanny
Didou

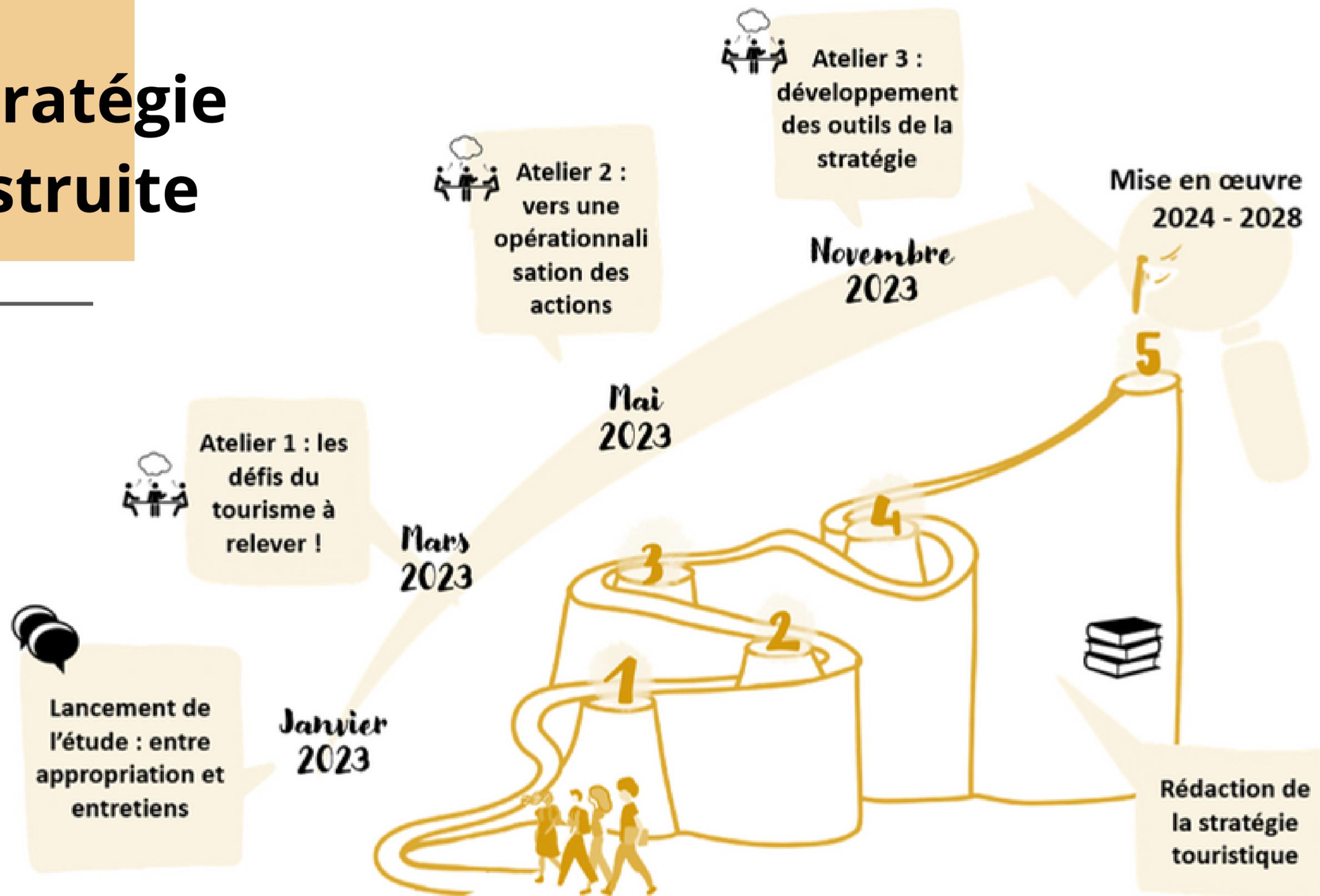
Facilitatrice
graphique

- Synthèses visuelles
- Iconographies
- Prises de note graphiques

Objectifs

- Accompagner les opérateurs touristiques dans la transition
- Sensibiliser les usagers à la préservation de l'environnement
- Reconsidérer les usages qui sont faits des lieux et les réorienter vers des pratiques mieux encadrées et plus durables

Une stratégie coconstruite



Les ateliers

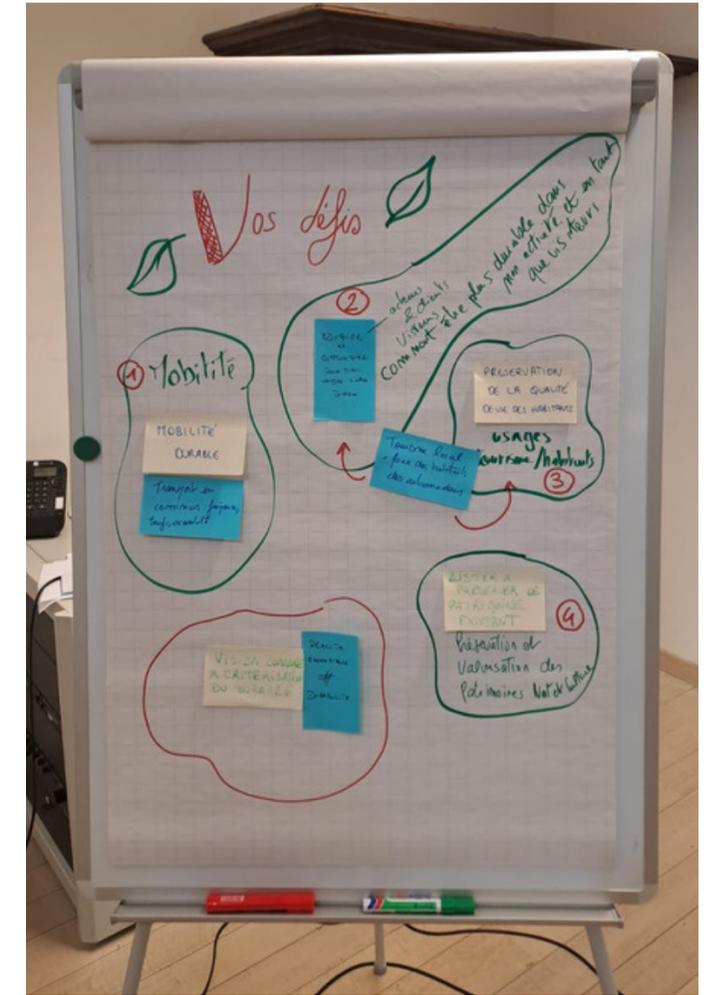
Atelier 1 : Mise en route de la stratégie. Caractérisation des défis. Définition des leviers et des freins au développement de la stratégie



Atelier 2 : Opérationnalisation et priorisation des actions

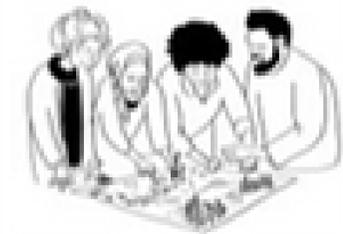


Atelier 3 : Développement des outils et concrétisation de certaines thématiques



Les axes stratégiques

Objectif général 1 : Accompagner les acteurs et la filière touristique



Rendre le tourisme durable accessible à tous

Accompagner les professionnels vers plus de durabilité

Utiliser les espaces de nature comme vecteur d'identité touristique

Développer les mobilités

Objectif général 2 : Faire vivre la stratégie dans un esprit partenarial



Dynamiser et animer la mise en réseau

Communiquer sur la stratégie

Coordonner la stratégie

La stratégie

Objectif général 1 : Accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 1 : rendre le tourisme durable accessible à tous

- 1.1. Faire connaître les besoins spécifiques et accompagner les professionnels dans l'adaptation de leur offre
- 1.2. Valoriser et favoriser la découverte des patrimoines locaux pour les scolaires
- 1.3. Renforcer la connaissance et sensibiliser les habitants au patrimoine local



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : Accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 1 : rendre le tourisme durable accessible à tous



1.3 Renforcer la connaissance et sensibiliser les habitants au patrimoine local



1 évènement par territoire permettant de :

- valoriser le patrimoine
- développer des activités pour les habitants
- valoriser les produits et services locaux

La stratégie

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 2 : accompagner les professionnels vers plus de durabilité

- 2.1. Poursuivre et renforcer le programme de formation sur le tourisme durable
- 2.2. Informer et accompagner les opérateurs vers l'obtention de financements
- 2.3. Créer une boîte à outils fonctionnelle et accessible pour développer les pratiques responsables
- 2.4. Valoriser les démarches et accompagner les professionnels vers l'obtention de certifications
- 2.5. Développer des nudges chez les opérateurs touristiques pour changer les pratiques des visiteurs
- 2.6. Animer un concours valorisant les pratiques éco-responsables des opérateurs touristiques



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

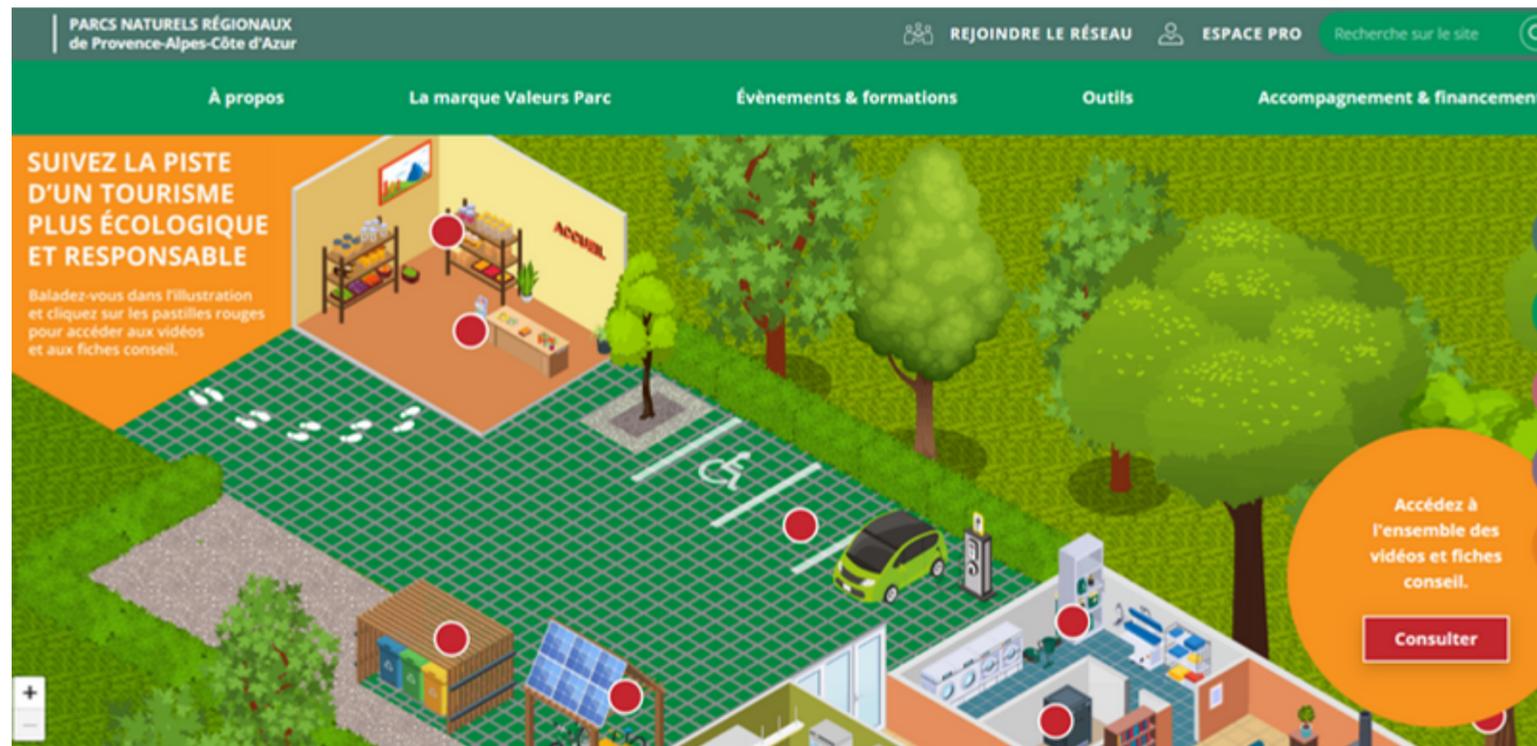
Axe 2 : accompagner les professionnels vers plus de durabilité



2.3. Créer une boîte à outils fonctionnelle et accessible pour développer les pratiques responsables

Espace interactif de partage de :

- outils de communication
- informations réglementaires
- recherche de subsides
- fiches techniques
- formations, podcasts
- lexique
- labels et démarche écoresponsable



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 2 : accompagner les professionnels vers plus de durabilité



2.5. Développer des nudges chez les opérateurs touristiques pour changer les pratiques des visiteurs

Objectifs :

- informer les visiteurs sur les bons comportements
- sensibiliser les clients sur les enjeux environnementaux



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 2 : accompagner les professionnels vers plus de durabilité



2.6. Animer un concours valorisant les pratiques éco-responsables des opérateurs touristiques



Objectifs :

- récompenser les meilleures initiatives et démarches écoresponsables
- encourager les bonnes pratiques
- impulser une dynamique territoriale

La stratégie

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 3 : utiliser les espaces de nature comme vecteur d'identité touristique

- 3.1. Accompagner les parcs naturels dans l'organisation de leurs offres touristiques
- 3.2. Poursuivre et renforcer les schémas d'accueil des sites naturels très fréquentés
- 3.3. Soutenir les parcs naturels dans la mise en place de la Charte Européenne du tourisme durable
- 3.4. Professionnaliser les producteurs du territoire dans la mise en tourisme de leurs savoir-faire



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 3 : utiliser les espaces de nature comme vecteur d'identité touristique



3.1. Accompagner les parcs naturels dans l'organisation de leurs offres touristiques



- un annuaire de référencement des professionnels du tourisme
- formation des opérateurs aux enjeux environnementaux

La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 3 : utiliser les espaces de nature comme vecteur d'identité touristique



3.2. Poursuivre et renforcer les schémas d'accueil des sites naturels très fréquentés

Objectifs :

- améliorer l'accueil des sites
- gérer la fréquentation et l'impact sur les milieux



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 3 : utiliser les espaces de nature comme vecteur d'identité touristique



3.4. Professionnaliser les producteurs du territoire dans la mise en tourisme de leurs savoir-faire

LE TOURISME DE SAVOIR-FAIRE, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'ouvrir les portes de votre entreprise au public pour lui faire découvrir votre histoire, vos valeurs, vos métiers et tout ou partie de votre processus de production ou fabrication.

LE TOURISME DE SAVOIR-FAIRE, C'EST QUOI ?

Une réelle opportunité pour votre entreprise...

- Augmenter la notoriété de votre marque,
- Communiquer autrement en jouant le carte de la transparence et la traçabilité,
- Valoriser les savoir-faire de vos salariés,
- Développer la vente directe et fidéliser votre clientèle,
- Créer une relation directe avec la population locale (écoles, riverains, offices de tourisme, etc.)

... et pour le Grand Est

- Valoriser les savoir-faire emblématiques et les filières d'excellence du territoire,
- Conforter l'attractivité du Grand Est en s'appuyant sur le développement d'un tourisme durable basé sur l'expérience et le lien social,
- Promouvoir les métiers industriels auprès du grand public,
- Développer une offre de tourisme culturel sur l'ensemble du territoire.

COMMENT ?

La Région, en partenariat avec l'État* peut vous accompagner financièrement dans le développement de nouvelles offres de visite emblématiques des 6 destinations (Alsace, Ardennes, Champagne, Moselle, Lorraine, Vosges) et des richesses du Grand Est.

POUR QUELLES ENTREPRISES ?

- Les TPE/PME n'accueillant pas encore de visiteurs de manière régulière,
- Une attention particulière est portée aux secteurs d'activité suivants : agroalimentaire, secteurs viticoles, brasserie, spiritueux, arts de la table, métiers d'art et d'artisanat, industrie, bois, mode et textile, imprimerie.

QUELS SONT LES PROJETS ÉLIGIBLES ?

Les projets d'ouverture au public portés par des entreprises ou des collectifs d'entreprises respectant les critères suivants :

- La période d'ouverture au public doit être dense lors des périodes touristiques (hors contrainte de fermeture de l'entreprise)
- La visite doit se dérouler sur le site de l'entreprise (ou des entreprises) et doit permettre aux visiteurs de découvrir tout ou partie du processus de production / fabrication de l'entreprise.

Les projets seront analysés sur la base des critères suivants :

- potentiel touristique du projet,
- contenu de l'offre de visite,
- moyens humains et techniques dédiés au projet,
- pérennité économique et cohérence financière du projet,
- stratégie marketing.

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

Les investissements liés à l'accueil du public ou à la création du circuit de visite : études, travaux extérieurs ou intérieurs, aménagements ou équipements, outils de médiation, signalétique, site internet (si offre commercialisable en ligne).

Et dans la limite de 10 % : les dépenses de formation des personnels et les frais de communication (livrets de visite, dépliants, badges visiteurs...)

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

La Région peut accompagner jusqu'à 40 % des dépenses éligibles avec un plafond d'aide de 400 000 € par projet dans la limite des taux et plafonds prévus par la réglementation en matière d'aides d'État.

Le montant de l'aide sera modulé en fonction :

- de l'intérêt du projet
- de la maturité de l'entreprise en terme de transition écologique**
- du plan de financement prévisionnel du projet.

* Pour les entreprises volontaires, la Région propose un diagnostic 360°, permettant d'évaluer la maturité de la structure candidate dans toutes les formes de transitions, notamment la transition écologique. Ce diagnostic est financé à 100 % par la Région, il est réalisé par un cabinet indépendant et s'inscrit comme une étape clé dans le cadre des parcours de transformation des entreprises.

<https://www.grandest.fr/entreprendre-grand-est/parcours-transformation-entreprises-grand-est/>

Aider les entreprises artisanales dans l'accueil de visiteurs avec l'attribution de subsides pour :

- des investissements dans de l'équipement ou aménagement
- de la formation

La stratégie

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 4 : développer les mobilités

- 4.1. Accompagner le développement d'offres de mobilité douce
- 4.2. Favoriser l'accessibilité et la desserte touristique multimodale vélo/car/train et automobile
- 4.3. Développer des itinérances scénarisées en collaboration avec les pays frontaliers



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 4 : développer les mobilités



4.2. Favoriser l'accessibilité et la desserte touristique multimodale vélo/car/train et automobile

Développer une méthodologie d'accès pour chaque évènement organisé dans la Province permettant de :

- sensibiliser et habituer les participants aux bons comportements
- limiter le bilan carbone
- valoriser et emprunter les mobilités douces



La stratégie

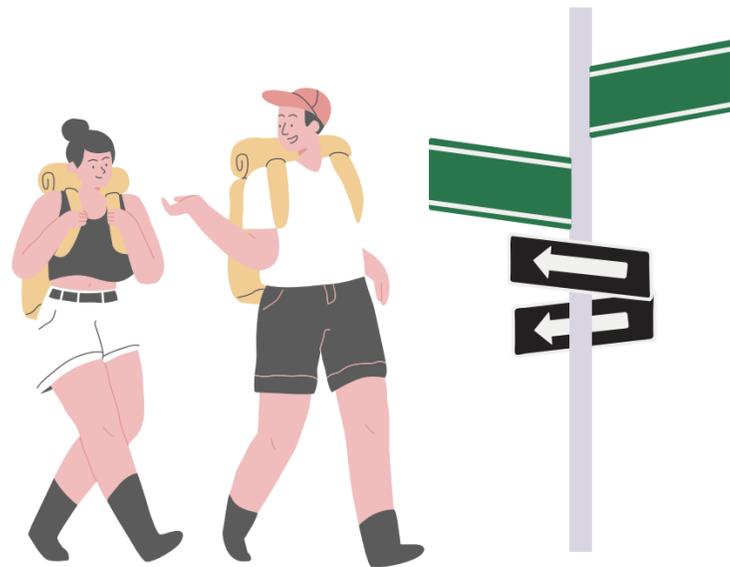
MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 4 : développer les mobilités



4.3. Développer des itinérances scénarisées en collaboration avec les pays frontaliers



Objectifs :

- valoriser les patrimoines
- faire du lien entre les pays frontaliers
- valoriser le réseau points noeuds

La stratégie

Objectif général 2 : Faire vivre la stratégie dans un esprit partenarial

Axe 5 : Dynamiser et animer la mise en réseau

- 5.1. Coordonner la mise en œuvre d'un groupe professionnel de travail
- 5.2. Organiser des Educ'tours pour s'inspirer d'initiatives vertueuses locales
- 5.3. Organiser des séjours linguistiques culturels en collaboration avec les pays frontaliers



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 5 : Dynamiser et animer la mise en réseau



5.2. Organiser des Educ'tours pour s'inspirer d'initiatives vertueuses locales



Objectifs :

- créer du lien et favoriser l'entraide entre les acteurs
- impulser une démarche écoresponsable
- informer et sensibiliser les professionnels du tourisme

La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

Objectif général 1 : accompagner les acteurs et la filière touristique

Axe 5 : Dynamiser et animer la mise en réseau



5.3. Organiser des séjours linguistiques culturels en collaboration avec les pays frontaliers

- créer des synergies entre les acteurs d'un même secteur et les pays frontaliers
- s'inspirer des démarches voisines pour améliorer l'offre touristique
- collaborer sur des projets communs



La stratégie

Objectif général 2 : Faire vivre la stratégie dans un esprit partenarial

Axe 6 : Communiquer sur la stratégie

6.1. Mettre en œuvre un plan de communication

Objectifs :

- Informer sur la stratégie de tourisme durable
- Créer un engagement et du lien entre le tourisme durable, les acteurs et leur client



Outils :

Email direct



*Lettre
d'information*



Podcast



Vidéo



La stratégie

Objectif général 2 : Faire vivre la stratégie dans un esprit partenarial

Axe 7 : Coordonner la stratégie

- 7.1. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie
- 7.2. Soutenir et financer les actions
- 7.3. Evaluer et poursuivre la stratégie



La stratégie

MISE EN RELIEF DES ACTIONS PHARES

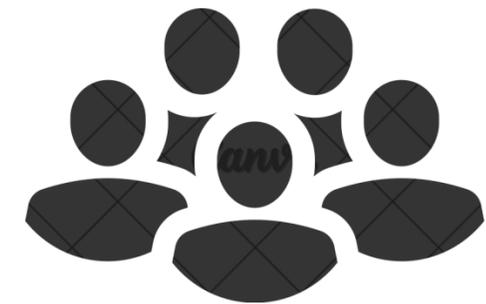
Objectif général 2 : Faire vivre la stratégie dans un esprit partenarial

Axe 7 : Coordonner la stratégie



7.1. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie

- Mise en place d'un comité de suivi
- Gestion et validation des actions



7.3. Evaluer et poursuivre la stratégie

- Analyse des indicateurs
- Définition d'une nouvelle stratégie



Une stratégie en marche dès maintenant

Les actions et évènements à venir

**20 mars
2024**

**Lancement de la
page spécifique
de la stratégie sur
le site**

**Avril
2024**

**Appel à
candidatures
pour le comité
de suivi**

**13 mai
2024**

**1er atelier de
travail sur les
nudges**

**Fin mai
2024**

**2ème atelier
avec le
graphiste**

**17
septembre
2024**

**Remise des
Trophées du
tourisme
durable**

Mars 2025

**Assises du
tourisme
durable**

*Merci pour votre écoute,
à vous maintenant...*

<https://www.tourismepro.be/reseauter/tourisme-durable>



Elsa FERNANDES

Responsable

Place de la République française, 1 - 4000 Liège

subsidier@tourismepro.be



Pierre JORIS-DEMY

Chargé de projets

Place de la République française, 1 - 4000 Liège

reseauter@tourismepro.be